

## FORMATION CONTINUE DIPLÔMANTE

Estimation des frais de formation pour l'ensemble de la scolarité

Promotion n° 35 – session 2012 - 2014



La 1<sup>ère</sup> partie en formation à distance se déroulera du 4 janvier 2012 au 11 janvier 2013. Elle est constituée de:

- trois regroupements nationaux d'une semaine chacun, successivement à Albi, Alès, puis Douai, répartis en début, milieu et fin d'année civile;
  - cinq regroupements régionaux d'une durée d'une journée et demi, seront organisés les vendredis et samedis matin, pour une durée totale de 7,5 jours;
- soit 22,5 jours en présentiel, complétés de 36 semaines de travaux dirigés par Internet d'environ 20 heures chacune, soit 720 heures.

La 2<sup>ème</sup> partie en présentiel à plein temps se déroulera à l'école des Mines d'Alès de janvier 2013 à début mars 2014, pour **45 semaines** de formation (congés exclus).

Les droits de scolarités sont fixés par Arrêté Ministériel pour un montant de 800€ par année scolaire soit **2.400 € pour l'ensemble de la formation.**

Pour la période présentielle, les frais de repas sont de l'ordre de 3,50 € le repas du midi ou du soir, soit approximativement **1.722€** et sont susceptibles d'augmentation chaque année.

Le coût mensuel d'une chambre simple à la maison des élèves est d'environ 200€, hors frais d'électricité. Pour les semaines de regroupement le prix du logement sera au maximum de 100 € la semaine. Au total, il faut prévoir **3.300€**, montant susceptible d'évolutions chaque année.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter:

Nathalie Bohaer, Assistante, 33 (0) 4 66 78 51 92, [nathalie.bohaer@mines-ales.fr](mailto:nathalie.bohaer@mines-ales.fr)

Bruno Chrétien, Dossiers de financement, 33 (0) 4 66 78 51 80, [bruno.chretien@mines-ales.fr](mailto:bruno.chretien@mines-ales.fr)

Le Responsable Pédagogique,

Vincent Prost